

L'Informateur

www.valcourt.ca

Bonnes vacances!



Consultez notre
calendrier des
vacances à la
page 3!

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-17

Où disposer des résidus de jardinage?
La MRC en action
Dossier eau potable

Sécurité Civile 18

Les animaux en situation d'urgence

Fleurons du Québec 19

L'herbicyclage

Vie Communautaire 20-21

Nouvelle subvention à la MRC
La réserve scolaire

Vie Culturelle 22-23

Musée
Centre Culturel

Vie Scolaire 24-25

L'école au grand air
L'université du troisième âge
La maternelle 4 ans

Sport et Loisirs 26-27

Inauguration du Parc Rouillard

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Lydia Laquerre

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca

Prochaine séance du conseil: Le lundi 16 août à 19h00

La séance sera faite au Centre
Communautaire et sera publique.
Port du masque et distanciation
obligatoire.
Maximum de 25 visiteurs.

Prenez note que les bureaux municipaux rouvriront à la population le 9 août. D'ici-là, vous pouvez joindre nos employés par courriel, sur les heures normales de bureau. Consultez notre [site Web](#) pour la liste complète des courriels de nos employés.

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville	:	1155, rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0
Aréna	:	1111, boul. des Cyprès, Valcourt, JOE 2L0
Lundi au jeudi	:	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	:	8 h 30 à 13 h (Après-midi sur rendez-vous seulement)
Téléphone	:	450 532-3313
Télécopieur	:	450 532-3424
Courriel	:	ville.valcourt@valcourt.ca

Contrôle des moustiques

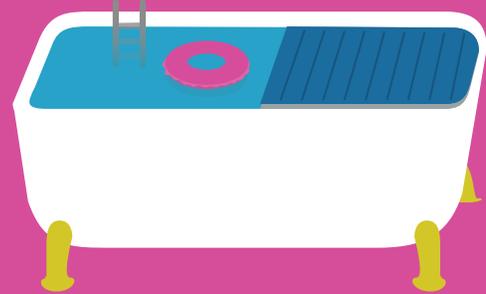
Le personnel des travaux publics est à pied d'œuvre depuis le début avril pour réaliser les traitements nécessaires au contrôle des moustiques dans la Ville de Valcourt. Nous tenons à vous rappeler que le contrôle assure une efficacité garantie à 80 %.

Nous demandons également votre collaboration afin de porter une attention particulière aux récipients pouvant contenir de l'eau stagnante comme les piscines (non utilisées), les chaloupes, les chaudières, les jardins d'eau, les pneus, etc. Ces récipients se situant sur des terrains privés sont difficiles à déceler par notre équipe. N'oubliez pas que ceux-ci doivent être vidés fréquemment, car ils sont de bons lieux de reproduction pour les moustiques! Soyez assurés que nous continuons à faire tout le travail nécessaire pour garantir le meilleur contrôle possible.



Couvrir votre piscine permet d'économiser le volume d'eau de

150
baignoires.



Calculez votre consommation d'eau à Quebec.ca/monempreintebileue

Votre gouvernement

Québec

Prenez note que les services administratifs municipaux seront fermés du vendredi 16 juillet à 13h au lundi 9 août dès 8h30 en raison des vacances estivales.

Merci de votre compréhension et passez un bel été!

Vote par correspondance

Pour les élections municipales qui se dérouleront à l'automne 2021, certaines catégories d'électeurs et d'électrices auront le droit de voter par correspondance, en s'adressant par écrit à la Ville de Valcourt :

[Les électrices et les électeurs domiciliés suivants:](#)

- Les électeurs qui auront 70 ans ou plus le jour du scrutin (LERM, art. 659.4, 2e al.);
- Les électeurs domiciliés dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou ceux domiciliés dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5) (ci-après, «dans une résidence privée pour aînés ou une installation admissibles»);
- Les électeurs incapables de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse;
- Les électeurs dont l'isolement est ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique parce qu'ils:
 - sont de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - ont reçu un diagnostic de la COVID-19 et sont toujours considérés comme porteurs de la maladie;
 - présentent des symptômes de COVID-19;
 - ont été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - sont en attente d'un résultat de test de COVID-19 (LERM, art. 173.1).

Vous pouvez adresser votre demande de vote par correspondance dès maintenant à la Ville de Valcourt, sauf pour ceux dont l'isolement est ordonnée ou recommandé par les autorités de la santé publique. Si un scrutin a lieu le 07 novembre 2021, vous recevrez le moment venu une trousse de vote par correspondance, qu'il suffira de compléter selon les instructions soumises et à remettre à la Ville au plus tard le 5 novembre 2021 à 16h30. Les demandes doivent être faites par courriel au greffe@valcourt.ca ou par une lettre signée déposée dans la chute à paiement de l'Hôtel de Ville.

Près de 500 motos seront de passage à Valcourt le 10 juillet vers 15h pour LA RIDE DE FILLES au profit de la Fondation du Cancer du sein du Québec.

Nous vous invitons à sortir de vos maisons pour leur démontrer votre appui!





**POUR
REDÉCOUVRIR
LE PLAISIR
DE SOURIRE.
FABRICATION
ET RÉPARATION
DE PROTHÈSES
DENTAIRES**



Esthétique – Confort – Stabilité

975 , rue Daigneault , Acton Vale

(Face à l'Animalerie Acton)

450 546-5658

(consultation sans frais)

Souriez à la vie!



Esthétique Guylaine

- * Épilation à la cire
- * Facial

707 Avenue du parc
Valcourt, Québec
J0E-2L0
(450)532-4973

Calendrier des collectes

Prochaines collectes:

- 8 juillet --> Récupération
- 10 juillet --> Écocentre occasionnel
- 22 juillet --> Récupération
- 23 juillet --> Déchets / Gros rebuts
- 31 juillet --> Écocentre occasionnel
- 5 août --> Récupération
- 13 août --> Déchets
- 19 août --> Récupération
- 21 août --> Écocentre occasionnel
- 2 sept. --> Récupération
- 3 sept. --> Déchets
- 11 sept. --> Écocentre occasionnel

N'oubliez pas que durant la saison estivale, la collecte du bac brun se fait chaque semaine, le vendredi!



Salon Josée
coiffure pour homme

Josée Bombardier
Coiffeuse

Sans rendez-vous
450.532.3184

Rénovations Pierre Groulx 2009 inc
Construction

Résidentiel - Commercial - Industriel

Garantie maisons neuves

450-532-3255



RBQ: 5596-5750-01

708, Route 222, Maricourt, Qc J0E 2L2



Chambres privées à louer à Valcourt

Situées dans un grand 6 ½ entièrement meublé, sur la rue St-Joseph, près de Poste Canada. L'électricité est fournie de même que l'accès à l'Internet. Vous aurez accès à une cuisine ainsi qu'à une laveuse et une sècheuse. Il est possible d'avoir un stationnement. Libre immédiatement au coût de 330\$ par mois. Appelez au 514 709-0018

Où disposer des résidus de jardinage ou de travaux extérieurs?

En raison des nombreux travaux d'entretien extérieur réalisés durant la saison estivale, la Ville de Valcourt désire vous rappeler les options qui s'offrent à vous pour disposer des matières suivantes :

	Site compostage rue Bellerive	Bac brun	Écocentre régional de Melbourne	Site rue Carpentier	Écocentre occasionnel de Valcourt
Gazon coupé	x	x	x		
Feuilles mortes	x	x	x		
Résidus de jardinage		x	x		
Branches mortes ou élaguées			x	x ¹	x
Bran de scie et copeaux de bois		x			
Terre				x	
Béton non armé			x	x	x
Résidus d'asphalte				x	
Roches, gravier, sable				x	
Retailles de cèdres			x		x

¹Maximum 4 pouces de diamètre, pas de cèdre.

La Ville de Valcourt sensibilise ses citoyens à l'effet que le dépôt des matières énumérées ci-dessus, à un endroit autre que ceux présentés, **constitue un dépôt sauvage et représente un manque de civisme** à l'égard de l'ensemble des citoyens. Dans l'éventualité où la situation deviendrait problématique, la Ville de Valcourt pourrait entreprendre tout recours destiné à cesser ce type de dépôt, incluant l'envoi d'avis et de constats d'infraction, le cas échéant (*Référence: Articles 8 et 9 du Règlement général numéro 608*).

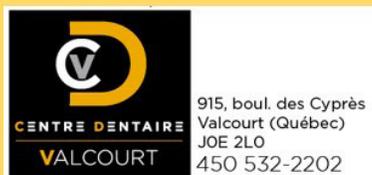
Pour les modalités d'accès au site de la rue Carpentier, veuillez contacter Jacinthe Charron au 450 532-3313 poste 1338 ou par courriel au ville.valcourt@valcourt.ca



Toute l'équipe du Centre dentaire Valcourt vous souhaite de belles vacances !



De retour : lundi le 9 août



Visitez notre site :
centredentairevalcourt.com

Suivez nous sur



QUOI DE NEUF?

Séance du conseil : Le conseil est en congé pour le mois de juillet et sera de retour en août.

VAL-SAINST-FRANÇOIS.QC.CA

Initiative de la MRC

LA MRC LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA CONSOMMATION DU CANNABIS POUR LES JEUNES DE 12 À 17 ANS!

La MRC du Val-Saint-François lance une campagne ludique portant sur la consommation du cannabis qui a pour thème "La vérité sur le pot"! Cette campagne conçue pour les jeunes de 12 à 17 ans a pour but de démystifier les effets du cannabis et aider les adolescents à ouvrir le dialogue plus facilement! Le tout, en ayant une liste de ressources disponibles dans le Val! !



laveritesurlepote.com

Développement Val-Saint-François (DVSF)

LE SITE INTERNET DE TOURISME VAL-SAINST-FRANÇOIS SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Découvrez les multiples attraits touristique du Val-Saint-François grâce au nouveau site Internet de Tourisme Val-Saint-François!

Voyez aussi notre proposition d'attraits grâce à nos dépliants "Destination Val-Saint-François" et découvrez toute l'offre agrotouristique, culturelle, de plein air, de vélo et bien plus en visitant notre nouveau site Internet :

tourisme.val-saint-francois.com

Tourisme
VAL-SAINST-FRANÇOIS

Région des Cantons de l'Est



Service de l'environnement

LA GESTION RESPONSABLE DU POLYSTYRÈNE



La campagne de gestion responsable du polystyrène est officiellement lancée dans le Val-Saint-François!

Voici les deux premières étapes :

- Réduction à la source : Les 18 municipalités de la MRC se sont engagées à retirer le polystyrène alimentaire de l'ensemble de leurs installations municipales d'ici janvier prochain.
- Du poly recyclé à 100 % : Apportez votre polystyrène directement à l'écocentre. Il sera ensuite envoyé chez SOPREMA qui le transformera en panneau d'isolation!

Encore plus d'information sur :

val-saint-francois.qc.ca/polystyrene

Service de l'aménagement du territoire

UN SERVICE RÉGIONAL POUR LA FORÊT

Saviez-vous que le territoire du Val était couvert à 70 % de forêt? Avec plus de 400 producteurs forestiers enregistrés et 33 % du couvert aménagé de façon certifiée (FSC), on peut dire que l'exploitation forestière est importante pour notre économie locale et régionale!

En plus de ces retombées économiques, la forêt joue un rôle essentiel en termes de récréation, de paysage, mais aussi au niveau environnemental et écologique!



Depuis octobre 2020, la MRC assure un rôle central dans la gestion du couvert forestier notamment par l'application du règlement régional et l'octroi de certificat d'autorisation.

Vous souhaitez en savoir davantage sur la réglementation, la demande de certificat d'autorisation, consulter des fiches explicatives et bien plus?! La [page forêt du notre site Internet](#) contient toutes les informations pour vous aider!



LE BON VOISINAGE

On y croit et on y tient!

S'installer dans un milieu rural comporte de nombreux avantages, notamment la tranquillité, le grand air, l'espace, les beaux paysages, les moments de détente, etc. Cependant, il faut savoir composer avec les contraintes, les engagements et les réalités d'un espace dédié avant tout au travail des producteurs et des productrices agricoles.

Odeurs de campagne

On comprend les citoyens de se questionner sur l'épandage. Son odeur est difficile à oublier. Néanmoins, le lisier et le fumier servent à fournir les nutriments utiles à la croissance des végétaux – autant des grains que des légumes - qu'ils soient destinés à l'humain ou au bétail. Le fumier et le lisier sont des engrais naturels produits à proximité. Même nos champs mangent local! Une chance que la bonne odeur du foin frais coupé compense.



Dame nature a le dernier mot

Si de la pluie, du verglas, de grands froids ou une sécheresse s'annoncent, il se pourrait que certaines activités ne puissent attendre. Des travaux peuvent s'effectuer pendant la nuit; engendrant leur lot de lumière ou de bruits désagréables. Dans ce cas, il vaut mieux faire preuve de patience, de compréhension et de reconnaissance envers ceux et celles qui participent collectivement à nourrir la population d'ici et d'ailleurs.

Patience sur la route

La cohabitation est aussi de mise sur la route. Les tracteurs roulent lentement. Toutefois, les dépasser n'importe comment est très dangereux! Les producteurs et les productrices invitent les autres usagers de la route à faire preuve de patience et à profiter du paysage en attendant le bon moment pour dépasser un véhicule de ferme de façon sécuritaire.

Vos voisins, vos alliés

N'hésitez pas à contacter vos voisins pour leur faire part de vos préoccupations. Les gens du milieu agricole ont cela en commun. Ils sont passionnés et toujours prêts à expliquer pourquoi ils posent tel acte ou utilisent tel produit. Si vous prévoyez un rassemblement important (lorsque ce sera permis) osez en faire part aux producteurs et productrices du coin. Ceux-ci feront un effort afin de vous accommoder, par exemple, en choisissant une autre journée pour diminuer les impacts de l'odeur, du bruit ou de la poussière.

Dans la MRC du Val-Saint-François, il y a plus de 500 entreprises agricoles appartenant à environ 900 producteurs et productrices. Les principales productions sont le lait, le bovin de boucherie et l'acériculture.



Pour toute information :
val-saint-francois.qc.ca
 819 826-6505
mrc@val-saint-francois.qc.ca



Pour toute information :
estrie.upa.qc.ca
 819 346-8905
estrie@upa.qc.ca

CHRONIQUE DE PRÉVENTION INCENDIE



Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1900 poste 3
prevention@cooptel.qc.ca



Par Claude Lemire Tpi.

La prévention, je la cultive !!!

Depuis quelques années, les efforts en matière de prévention des incendies, déployés par les agriculteurs et agricultrices ont visiblement augmentés. Pour en nommer que quelques-uns, on parle ici de travaux d'électricité confiés à un maître électricien, d'applications mobiles de télé-surveillance des circuits d'électricité, de ventilation et d'alimentation en eau, du remplacement des milliers de petites balles de foin dans la tasserie par de grosses balles entreposées à l'extérieur, de la relocalisation des réservoirs de carburant à l'extérieur à plus de 12 m. des bâtiments, du retrait des ampoules incandescentes au profit de celles au néon ou au DEL ect...

Comme une très grande proportion des incendies sont d'origines électriques et que les bâtiments agricoles récents, comptent de plus en plus de ces appareils, il serait logique de croire que le nombre d'incendie ai augmenté. Heureusement, il n'en est rien. Les visites de prévention faites par votre service incendie, combinées à la conscientisation des agriculteurs et agricultrices, font en sorte que les incendies provoquent moins de pertes et sont beaucoup moins importants qu'auparavant. Aux agriculteurs et agricultrices qui se sentent concernés, MERCI ! nous rappelons à tous que la prévention, ça se cultive aussi !!!

Préparez votre défi « civique »

Tout le monde le sait, la rapidité d'intervention des services d'urgence peut faire toute la différence. Que ce soit pour les paramédics, les pompiers ou la police, vous voudrez qu'ils arrivent rapidement. Trouver votre résidence n'est pas toujours facile. Moins de 15 % des appels reçus pas vos pompiers, concernent un incendie ou de la fumée peut être perçue avant même d'arriver sur les lieux. Pratique, nous n'avons pas à chercher d'adresses. Mais pour les quelques 85% d'appels qui restent, vos pompiers doivent être extrêmement attentif afin de trouver le numéro civique du bâtiment concerné.

Nous vous mettons donc tous au défi de revisiter la façade de votre bâtiment et de modifier, s'il y a lieu, l'affichage de votre numéro civique si celui-ci n'est pas bien visible. Pour vous aider, voici les critères auxquels cet affichage obligatoire doivent répondre. Évidemment, ceci ne s'applique pas si votre municipalité a volontairement installé votre numéro civique sur un poteau près de la rue ou de la route.

- ✓ votre numéro civique doit être sur la façade donnant sur la rue;
- ✓ votre numéro civique doit être de couleur contrastante avec celle du mur;
- ✓ votre numéro civique doit être en bordure de la rue ou de la route, si le bâtiment est à plus de 20 m de celles-ci;
- ✓ votre numéro civique ne doit pas être caché (ex. décoration, abri temporaire, gros arbre);
- ✓ votre numéro civique doit être éclairé, afin d'être visible en tout temps (même la nuit !).

Comme souvent un luminaire est placé à un de ces endroits, nous trouvons qu'il est facilement repérable lorsqu'il est installé à gauche, à droite, au-dessus ou sur la porte avant. Nous vous demandons d'éviter de l'installer sur un poteau de galerie ou à la verticale sur votre bâtiment. Nous tenons à mettre l'accent sur l'éclairage de nuit. En quincaillerie, pour moins de 15 \$, vous pouvez vous procurer une ampoule au DEL munie d'un capteur qui l'allumera et l'éteindra selon la luminosité extérieure. Une ampoule au DEL allumée toute la nuit; ne vous coûtera guère plus de 10 \$ par an.

Surveillez notre page Facebook car en octobre, un défi appelé « Défi civique » vous sera lancé. Vous devrez publier une vidéo en invitant des ami(es) à le faire aussi, démontrant que la nuit venue votre numéro civique répond aux 5 exigences énumérés dans cette chronique.

SORTEZ VOS SERVICES DEHORS!



**DÉCODEUR
SANS-FIL**

+



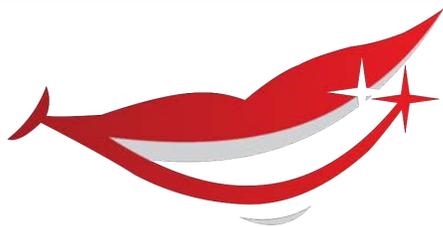
**AMPLIFICATEUR
Wi-Fi**

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR L'EXTÉRIEUR!

Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

Cooptel  Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Clinique de denturologie et d'implantologie Valcourt



Jacques Grondin, d.d.

Le vrai spécialiste pour vos
prothèses dentaires partielles,
complètes et sur implants, votre
denturologiste

Service professionnel et attentionné
Satisfaction assurée

**Ouverture
bientôt!**
Voisin du Uniprix

LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

DR JONATHAN GIRARD CHIROPRACTICIEN



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!



DÉMÉNAGÉ À RACINE

PLUS DE DISPONIBILITÉS, CLINIQUE À MON DOMICILE
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283

Buvons-nous des larmes de dinosaures?

Nous avons tous appris, à l'école, le cycle de l'eau. Les sources d'eau présentes sur la Terre, par l'évaporation, passent de l'état liquide à l'état gazeux, pour former les nuages et finalement revenir à l'état liquide, sous forme de pluie. Le principe est relativement simple et bien compris de tous.

Mais lorsqu'on s'y attarde, on comprend que l'eau que nous buvons ou que nous utilisons pour arroser la pelouse est la même eau, depuis plus de 4 milliards d'année. Traitée et recyclée des centaines de milliers de fois, elle revient sans cesse pour nous permettre de survivre.

Nous avons la chance de vivre dans un pays où elle est présente en abondance. Nous avons toutefois tendance à oublier que nous n'avons qu'un capital aquatique unique, pour l'ensemble de la planète et que la journée où il n'y en aura plus, il n'y aura pas de recette miracle pour en produire de la nouvelle. L'eau apparue sur Terre il y a plus de 4 milliards d'année est la seule que nous avons et la seule que nous aurons.

Il est facile de mettre ce principe de côté lorsque d'un simple tour de robinet, nous obtenons une eau claire et limpide en quantité plus que suffisante pour nos besoins. Cependant, il est important de saisir le parcours que cette eau doit faire pour arriver jusque-là!

Dans les prochaines pages, vous en apprendrez un peu plus sur le réseau d'eau potable qui alimente la Ville de Valcourt, le Canton de Valcourt, Racine, Bonsecours et Lawrenceville en eau potable. Également, nous vous partagerons des trucs pour économiser l'eau potable, de même que la réglementation en vigueur quant à son usage.

Et rappelez-vous, la prochaine fois que vous ouvrez le robinet pour prendre un verre d'eau, que celle-ci a peut-être déjà été... des larmes de dinosaure!

[La source de notre eau potable :](#)

L'eau potable distribuée dans les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Canton de Valcourt, Racine et Ville de Valcourt provient du lac Bowker situé dans le Canton d'Orford. La qualité incomparable de l'eau puisée à cet endroit simplifie nettement les procédés de traitement. Puisée à 13 mètres de profondeur, l'eau est aspirée dans un bassin d'arrivée d'eau brute puis, est pompée par 2 pompes ayant une capacité de 5 500 litres par minute vers le poste de désinfection de l'usine de production d'eau potable qui est également installée dans le Canton d'Orford. L'usine produit entre 1800 et 2500 mètres cube d'eau potable par jour afin d'alimenter le réseau régional en eau potable.

[Usine de production d'eau potable :](#)

Située dans le Canton d'Orford, aux abords du lac Bowker, l'usine de production d'eau potable traite l'eau du lac afin de la rendre conforme aux normes établies en ce qui a trait à l'eau potable. Un système de désinfection par rayonnements ultra-violet élimine les virus et les matières résiduelles à l'entrée du système de distribution (réservoir de Bonsecours). Puis, le système de désinfection à l'hypochlorite de sodium complète le traitement aux UV pour éliminer complètement les virus et les matières résiduelles à l'entrée du système de distribution. L'usine de production d'eau potable appartient à la Ville de Valcourt, mais les municipalités parties à l'entente d'eau potable paient, chaque année, des sommes pour contribuer à son entretien. Ces sommes sont établies sous formes de quotes-parts, calculées selon plusieurs facteurs, notamment la population maximale possible et la consommation d'eau maximale possible.



Prendre votre douche le temps d'une chanson peut vous permettre d'économiser jusqu'à **200 litres d'eau par semaine.**

Faites le test!

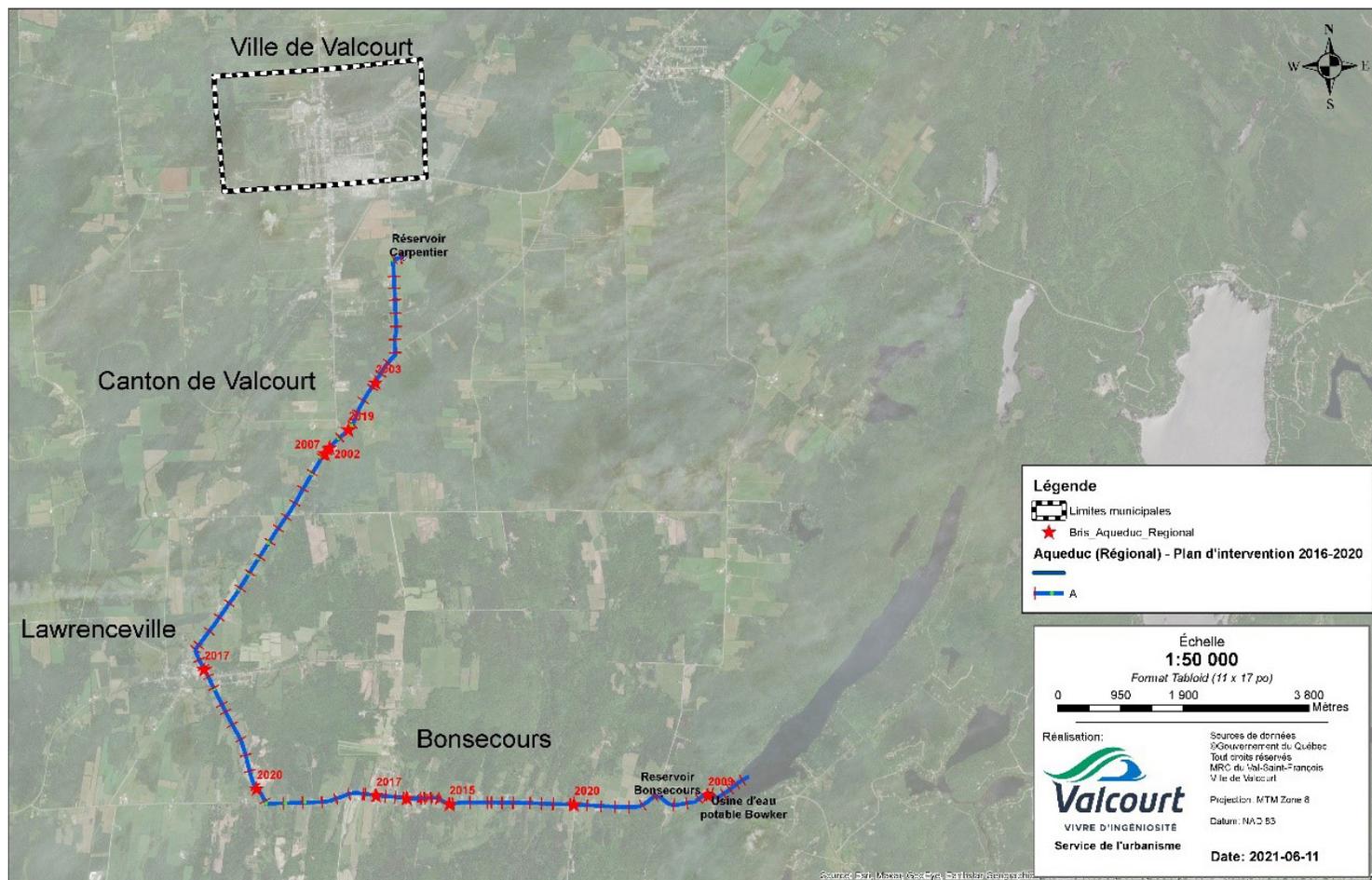
Votre gouvernement

Québec

Conduite régionale :

La conduite régionale, propriété de la Ville de Valcourt, transporte l'eau potable produite à l'usine de production d'eau potable au lac Bowker vers les 5 municipalités desservies par l'aqueduc. D'une longueur d'environ 17 km, elle traverse les terres d'est en ouest puis vers le nord-est en passant par le réservoir de 1 000 mètres cubes à Bonsecours, pour terminer sa course au réservoir Carpentier, pouvant contenir 4 000 mètres cubes, situé dans le Canton de Valcourt. Ces 2 réservoirs ont comme principales utilités de favoriser le contact suffisamment long avec le chlore, fournir de l'eau aux heures de pointe de consommation et de permettre une utilisation importante d'eau, rapidement, comme lors d'un incendie. Le réservoir de Bonsecours alimente en eau les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Racine et une petite partie du Canton de Valcourt. Le réservoir Carpentier, quant à lui, alimente la Ville de Valcourt et la majorité du Canton de Valcourt. La conduite régionale est sous la responsabilité de la Ville de Valcourt, mais les municipalités parties à l'entente d'eau potable paient, chaque année, des sommes pour contribuer à son entretien. Ces sommes sont établies sous formes de quotes-parts, calculées selon plusieurs facteurs, notamment la population maximale possible et la consommation d'eau maximale possible.

Parcours de la conduite régionale:



Réseau local :

Si la conduite régionale appartient à la Ville de Valcourt, chacune des municipalités détient un réseau local, c'est-à-dire les tuyaux situés sous les rues qui alimentent les maisons, les industries et les commerces dans sa municipalité. Ce réseau local est sous la responsabilité de chacune des municipalités.



[L'avis d'ébullition préventif :](#)

L'avis d'ébullition préventif de l'eau est une mise en garde soulignant la possibilité de contamination de l'eau, appliqué notamment en cas de fuite. Lorsqu'une fuite est réparée, malgré toutes les précautions prises, il nous est impossible d'avoir la certitude qu'aucun contaminant n'a été introduit dans le réseau. Par prudence et selon les recommandations du ministère, nous avisons la population de la possibilité de présence de contaminants. Plusieurs villes choisissent de ne pas émettre d'avis d'ébullition préventifs et acceptent les risques reliés à la consommation de l'eau, si toutefois elle était contaminée. Dans la région, nous préférons être transparents et informer nos citoyens de la possible contamination. Lorsqu'une fuite survient sur la conduite régionale, l'ensemble des municipalités situées après la fuite sur le réseau doivent émettre un avis d'ébullition. Ceci-dit, comme nos réservoirs n'ont pas le même emplacement et les mêmes capacités, il est possible que certaines municipalités doivent émettre l'avis plus tôt que d'autres. Lorsqu'une fuite survient sur le réseau local d'une municipalité, seuls ses citoyens sont touchés. Lors d'un avis d'ébullition ou de la levée d'un avis d'ébullition, il est important de prendre l'information sur le site de sa municipalité et non des municipalités environnantes, puisque plusieurs facteurs peuvent affecter les avis émis. Pour qu'un avis d'ébullition préventif puisse être levé, il faut que les tests de conformité de l'eau soient favorables sur une période de 48h, sans quoi, la municipalité devra émettre un avis d'ébullition d'eau (et non un avis d'ébullition préventif) ou même, dans certains cas plus problématiques, un avis de non-consommation de l'eau.

[Remplacement de la conduite régionale :](#)

Il est vrai que des fuites surviennent parfois sur notre réseau régional. Lorsque nous sommes touchés, ces fuites semblent récurrentes et répétitives, mais dans les faits, au cours des 20 dernières années, seules 11 fuites ont eu lieu sur le réseau régional, ce qui nous place en position favorable par rapport à d'autres municipalités et/ou grandes villes qui ont des fuites bien plus fréquentes. Notre réseau ayant été construit dans les années 70, l'a été selon les requis de cette époque. Le climat a beaucoup évolué en 50 ans et les périodes de froid, suivies de redoux marqués sont très dommageables pour un réseau d'aqueduc surtout lorsqu'il prend de l'âge. Ces changements climatiques fragilisent les infrastructures et causent parfois des bris. La Ville de Valcourt investit chaque année dans l'entretien de son réseau d'aqueduc régional, mais le remplacement de toutes les conduites de façon simultanée coûterait plusieurs millions de dollars. Pour le moment, le nombre de fuites survenues sur notre réseau, ainsi que les coûts reliés aux réparations de ces dernières, ne sont pas significatifs, voire très minimes aux yeux du gouvernement. De ce fait, il nous est impossible d'obtenir des subventions qui seraient nécessaires au remplacement de toute la conduite d'eau régionale qui, on le rappelle, mesure plus de 17km de longueur.

[L'eau potable; une ressource inépuisable, vraiment?](#)

Seulement 3% de l'eau présente sur Terre est de l'eau non-salée et donc consommable par les humains. De ce 3%, seuls 1% est facilement accessible, le reste étant coincé dans les glaciers. Vous comprenez donc qu'il est important de protéger cette ressource, essentielle à notre survie. La Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) vise à réduire le gaspillage de l'eau potable partout au Québec par des initiatives communes. Il est à noter que les Québécois sont les plus grands consommateurs d'eau du Canada, mais également les deuxièmes plus grands gaspilleurs d'eau au monde, juste derrière nos voisins américains. La consommation mondiale se situant à environ 40 litres d'eau par jour par habitant, cette consommation grimpe à 260 litres en moyenne au Québec et à 468 litres par jour par habitant à Valcourt (données de 2017).

Entre 2001 et 2017, la SQEEP a permis de réduire de 26% la consommation d'eau potable au Québec. D'ici 2025, l'objectif est de diminuer de 20% la consommation d'eau par rapport à 2015.

La réparation de fuites sur les réseaux de distribution a largement contribué à notre succès entre 2001 et 2017. Les réseaux les plus mal en point ont été réparés, tout comme les petites fuites, ici et là. D'ici 2025, nous ne pourrons pas miser simplement sur la réparation des fuites majeures pour atteindre notre objectif, puisque celles-ci ont déjà été réparées. Tous devront mettre l'épaule à la roue, en changeant certaines habitudes, pour atteindre ce nouvel objectif.

Pour consulter la *Stratégie d'économie d'eau potable*, visitez le https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/strategie_eau/strategie_eau_potable.pdf.

Voici quelques pistes pour vous aider à réduire votre consommation d'eau potable :

- Privilégiez les douches de 5 minutes aux bains et limitez le temps passé sous la douche à 5 minutes. Cela permettra d'économiser en moyenne 200 litres d'eau par semaine, par personne.
- Pour laver vos légumes, remplissez l'évier d'eau plutôt que de laisser couler l'eau.
- Si tous les Québécois utilisaient une toilette à faible débit, on économiserait l'équivalent de 50 000 piscines olympiques par année.
- Si votre lave-linge ne le fait pas lui-même, veillez à choisir le bon cycle de lavage pour éviter d'utiliser beaucoup d'eau pour laver peu de linge !
- Imprimer ses documents recto-verso permet d'économiser 10 litres par feuille.
- Fermer le robinet en se brossant les dents permet d'économiser 350 litres d'eau par semaine, par personne.
- Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser vos plantes. Pour l'extérieur, rien ne vaut l'eau de pluie. Elle peut être récupérée et utilisée lors de journées plus sèches !
- Placez un pichet d'eau au réfrigérateur plutôt que de laisser couler l'eau chaque fois que vous avez soif.
- Vérifiez si votre toilette fuit en versant quelques gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir d'eau. Si l'eau de la cuvette devient colorée, c'est que votre toilette fuit et peut probablement être réparée à faible coût.
- Un boyau d'arrosage peut débiter jusqu'à 1000 litres d'eau à l'heure. Inutile de vous dire qu'il faut éviter de le laisser couler par terre le temps de savonner votre voiture !
- Un gazon jaune n'est pas un gazon mort ! En cas de sécheresse, votre pelouse tombera en dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines. Il est inutile d'arroser le gazon, laissez la nature faire son travail.
- Si vous faites la vaisselle à la main, remplissez l'évier d'eau savonneuse plutôt que de laisser couler l'eau. Si vous utilisez un lave-vaisselle, ne rincer pas la vaisselle avant de la disposer dans celui-ci et partez ce dernier uniquement lorsqu'il est bien plein.
- Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour réduire l'évaporation.
- Évitez de trop remplir votre piscine pour éviter les éclaboussures.
- Réparez rapidement les robinets ou les toilettes qui fuient !
- Utilisez de la vieille eau de vaisselle pour rincer les contenants qui s'en vont à la récupération plutôt que d'utiliser de l'eau propre.
- Pour nettoyer la cour, utilisez un balai ou une brosse plutôt qu'une machine à pression branchée sur l'aqueduc.
- Ne soyez pas gêné de sensibiliser votre entourage si vous constatez du gaspillage d'eau potable de leur part. Ensemble nous pouvons faire une différence.

Pour réduire la consommation d'eau potable aux heures de pointe, on remplit la piscine le soir ou la nuit.

MON EMPREINTE BLEUE

Votre gouvernement

Québec

The infographic features a large clock face with a swimmer in a red cap and goggles in the center, symbolizing the 'filling the pool' metaphor. The background is a gradient of blue.

[Voici les grandes lignes de la réglementation en lien avec l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la Ville de Valcourt :](#)

- L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.
- L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :
 - a) Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair ;
 - b) Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.
- Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h (matin) le dimanche, le mardi et le jeudi.
- Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants :
 - a) Un détecteur d'humidité automatique ou d'un interrupteur automatique en cas de pluie, empêchant les cycles d'arrosage lorsque les précipitations atmosphériques suffisent ou lorsque le taux d'humidité du sol est suffisant ;
 - b) Un dispositif anti-refoulement à pression réduite pour empêcher toute contamination du réseau de distribution d'eau potable ;
 - c) Une vanne électrique destinée à être mise en œuvre par un dispositif de pilotage électrique et servant à la commande automatique de l'arrosage ou du cycle d'arrosage. Celle-ci doit être installée en aval du dispositif anti-refoulement ;
 - d) Une poignée ou un robinet-vanne à fermeture manuelle servant exclusivement en cas de bris, de mauvais fonctionnement ou pour tout autre cas jugé urgent. La poignée ou le robinet-vanne doit être accessible de l'extérieur.
- Lors de son installation, il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues à cet article : une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation. Les propriétaires qui arrosent une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager durant cette période doivent produire les preuves d'achat des végétaux ou des semences concernées sur demande d'une personne responsable de l'application du présent règlement.
- Il est interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines.
- Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.
- Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.
- Tout lave-auto automatique qui utilise l'eau de l'aqueduc doit être muni d'un système fonctionnel de récupération, de recyclage et de recirculation de l'eau utilisée pour le lavage des véhicules.



Si tous les Québécois utilisaient une toilette à faible débit, on économiserait

l'équivalent de **50 000 piscines olympiques** par année.

Faites le test!

Votre
gouvernement

Québec

- Tout ensemble de bassins paysagers, comprenant ou non des jets d'eau ou une cascade ainsi que des fontaines, dont le remplissage initial et la mise à niveau sont assurés par l'aqueduc, doit être muni d'un système fonctionnel assurant la recirculation de l'eau. L'alimentation continue en eau potable est interdite.
- Tout jeu d'eau doit être muni d'un système de déclenchement sur appel. L'alimentation continue en eau potable est interdite.
- Il est interdit de laisser couler l'eau en continue (purge), sauf si la Ville de Valcourt l'autorise explicitement, et ce, dans certains cas particuliers uniquement.
- Il est strictement interdit d'utiliser l'eau potable pour l'irrigation agricole.
- Il est interdit de se servir de la pression ou du débit du réseau de distribution de l'eau potable comme source d'énergie ou pour actionner une machine quelconque.
- La Ville de Valcourt peut, pour cause de sécheresse, de bris majeurs de conduites d'aqueduc municipales et lorsqu'il est nécessaire de procéder au remplissage des réservoirs municipaux, par avis public, interdire dans un secteur donné et pendant une période déterminée, à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux. Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.

Pour consulter le règlement en entier, consultez le site Web de la ville de Valcourt. Pour toutes questions relatives à l'eau potable et ses installations, svp communiquez avec Jean-Yves Bullier au 450 532-3313 poste 1348 ou par courriel au jean-yves.bullier@valcourt.ca.

Seulement 4 terrains disponibles! N'attendez plus!



**Une ville prête à t'accueillir.
Un terrain pour t'y construire.**

Installez-vous à Valcourt et
bénéficiez d'un crédit de taxes
équivalent au prix de votre terrain!



valcourttefaitlacour.ca





Que faire avec son animal en cas de sinistre majeur ou d'évacuation?

Lors d'un sinistre majeur, comme un incendie, les gens sont souvent solidaires et acceptent volontiers d'héberger les victimes. Certaines compagnies d'assurances quant à elles, paient un séjour à l'hôtel à ses assurés. S'il est relativement facile pour les sinistrés de se trouver un toit, il en va autrement pour leurs animaux. La plupart des hôtels ne les acceptent pas et certaines personnes pourraient refuser de les héberger, même s'ils acceptent d'ouvrir leur maison aux personnes sinistrées. Il faut également savoir que les centres d'hébergement temporaires, mis sur pied en cas de sinistres majeurs, n'acceptent que les chiens d'assistance.



De ce fait, il serait important pour les propriétaires animaliers de conserver une liste des refuges, cliniques vétérinaires ou personnes de leur entourage qui seraient prêtes à garder leurs animaux en cas de besoin.

Il est à noter que la SPA des Cantons peut intervenir en cas de besoin sur le territoire de la Ville de Valcourt, moyennant des frais qui seront facturés au propriétaire de l'animal.

Une fois le refuge adéquat trouvé, il faut également voir à fournir rapidement les essentiels pour notre animal, comme sa nourriture, une cage ou une litière. Il faut, dans sa trousse d'urgence, disposer de ces items ou être en mesure de s'en procurer rapidement.

**Vous voulez
partager
une nouvelle
ou rendre
public un
évènement ?**

journaliste@val-ouest.com

Herbicyclage

Connaissez-vous l'herbicyclage ?

Il s'agit d'une technique de tonte de pelouse où les résidus de tonte sont laissés sur place et non ramassés et jetés.

À quoi ça sert ?

- Diminuer le temps requis pour la tonte (en éliminant l'étape pour vider le sac);
- Permettre de fertiliser la pelouse (diminue donc les besoins en fertilisants);
- Diminuer les besoins en eau en retenant l'humidité au sol;
- Diminuer la présence de mauvaises herbes en ombrageant le sol et en empêchant leur croissance;
- Réduire le volume de déchets produits.

Quelques petits trucs :

- Pour éviter que les résidus de tonte paraissent après la tonte, éviter d'attendre trop longtemps avant de couper le gazon pour éviter que les résidus soient trop gros.
- Vous pouvez vous procurer des lames de tondeuse faites expressément pour l'herbicyclage. Celles-ci vont permettre de garder les résidus plus longtemps dans la tondeuse et ainsi permettre qu'ils se déchiquètent davantage.

Pour obtenir un herbicyclage optimal, la pelouse doit être maintenue à une hauteur d'environ 8 cm et être tondu fréquemment. Il est important de ne pas tondre plus de 2-3 centimètres à la fois. Si vous tondez adéquatement votre pelouse, les résidus de tonte seront courts et invisibles. Pour ce faire, il est important d'adapter le nombre de passage de la tondeuse, ainsi que la hauteur de la lame durant la saison. Évitez également de tondre lorsque la pelouse est humide.

Si vous souhaitez tout de même ramasser le gazon coupé, vous pouvez en disposer au site de compostage de la rue Bellerive. Ainsi, vous évitez de remplir votre bac noir et vous contribuez à produire un compost local qui est distribué gratuitement aux citoyens de la Ville de Valcourt. Il est à noter qu'il ne faut pas y déposer le gazon dans des sacs de plastique, même compostables. Vous pouvez toutefois y déposer des sacs de résidus de jardinage en papier, disponibles à l'Hôtel de Ville de Valcourt au coût de 25¢ chacun.





Devenir responsable en service de garde (RSG)

Vous êtes une personne créative, qui aime les enfants et vous désirez travailler à la maison ?

Voici le travail de choix pour vous !

Le BC Magimo est à la recherche de nouvelles personnes, qui souhaitent ouvrir un service de garde en milieu familial, dans le Val St-François.

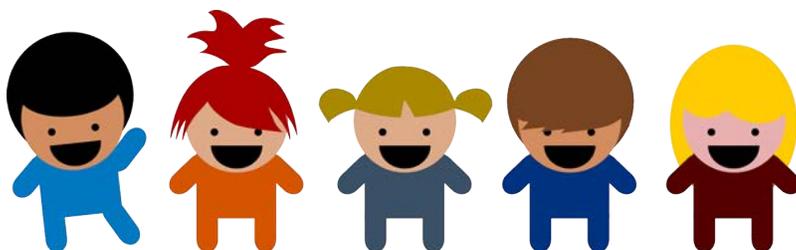
Les avantages d'être responsable d'un service de garde subventionné:

- Vous devenez travailleur autonome, donc votre propre patron;
- Vous créez un rapport privilégié avec les parents, mais aussi avec l'enfant, qui arrive bébé et vous quitte lorsqu'il commence l'école;
- Fini de faire de la route, vous travaillez chez vous;
- Vous êtes libre d'organiser votre horaire, comme vous le désirez;
- Vous êtes reconnue par un bureau coordonnateur, qui offre du soutien autant administratif que pédagogique, des formations, des rencontres, etc.;
- Vous faites partie d'une communauté de responsable en service de garde reconnues par le ministère de la famille;
- Vous pouvez passer plus de temps avec votre famille et vos propres enfants;
- Les enfants du service de garde interagissent avec les membres de votre famille...

L'expérience vous tente? Consultez la section [Profession; RSG](#) en cliquant sur le lien suivant pour plus de détails www.cpemagimo.com

et contactez-nous au 819 846-3953 poste 104 ou 105 afin de débiter une démarche de reconnaissance.

Au plaisir de vous rencontrer !



PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

VAL-SAINT-FRANÇOIS.QC.CA



Faites partie du changement!



50%

du prix d'achat jusqu'à
concurrence de 100 \$
par personne!

GRAMÉ



RÉSERVE SCOLAIRE

Nous invitons toute la population du Val-St-François à venir nous porter des dons de matériel scolaire en bonne condition.

Nous offrons un service de récupération et de distribution de matériel scolaire neuf et usagé en vue d'aider les familles à la rentrée scolaire.



Inscrivez-vous avant le 30 juillet cliquant sur ce lien [Réserve scolaire 2021 \(google.com\)](https://www.google.com) ou appelez-nous au 819 628-0077

Nous distribuerons le matériel scolaire au début du mois d'août dans les trois villes pôles de la MRC (Richmond - Valcourt - Windsor).

Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Les 50 ans du Musée

Ce mois-ci, toujours pour souligner les 50 ans du Musée, nous avons choisi de vous présenter une capsule sur le Mirage 1974 afin de mettre en lumière un véhicule de la réserve!

Découvrez également l'exposition présentée du 27 juin au 2 novembre 1997 Fallait y penser. Le génie créatif : 60^e anniversaire du premier brevet de Joseph-Armand Bombardier.

Réalisée par le Musée de la civilisation de Québec et présentée au Musée J. Armand Bombardier à Valcourt, l'exposition permettait aux visiteurs de découvrir les inventions de 17 inventeurs québécois.

Finalement, nous avons choisi de mettre en lumière l'automobile tout-terrain Iltis 1986 de notre collection. Il est un véhicule militaire tout-terrain à quatre roues motrices et turbo-diesel construit sous contrat par Bombardier Inc.; Division du matériel logistique. En 1982, l'entreprise en acquiert les droits de fabrication et de distribution mondiale de la firme Volkswagen A.G. Il est le tout premier véhicule de ce type construit par Bombardier Inc. Pour découvrir toutes ces nouveautés, visitez le site Web: www.museebombardier.com.



Apprendre à inventer - Capsules éducatives

Vous cherchez des idées pour divertir vos enfants durant les vacances? Réalisez toutes sortes d'activités grâce à nos cinq capsules éducatives intitulées Apprendre à inventer parfaites pour vos petits ingénieurs disponibles en tout temps au museebombardier.com! Ils y apprendront à installer leur propre atelier de fabrication à la maison et par la suite, à fabriquer un bateau qui s'autopropulse, un véhicule à trois roues qui avance par le principe d'action-réaction, une catapulte ou encore avion de papier qui les fera remporter bien des compétitions!

Envoyez-nous des photos de leur projet et partagez la capsule sur les réseaux sociaux!

Moment d'histoire : l'autoneige B7 de La laiterie de Granby Limitée!

Voici une autoneige B7 qui appartenait à La laiterie de Granby Limitée! Cette photo datant du début des années 1940 représente bien la réalité de l'époque : les autoneiges servaient à transporter des gens, mais aussi des marchandises, dont des bidons de lait frais.



©Archives du Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Découvrez l'exposition À l'origine sous différents angles

Vous n'avez pas encore visité l'exposition en arts visuels À l'origine ? Jusqu'au 15 août, vous pourrez parcourir celle-ci accompagné d'une employée du Centre culturel tous les mercredis et dimanches afin d'en connaître davantage sur les démarches des artistes. Pour découvrir l'exposition de façon plus ludique, optez plutôt pour notre jeu Cherche et trouve. Nous avons croqué sur le vif des détails d'œuvres en exposition. Saurez-vous les dénicher ? Un chèque-cadeau de 50 \$ sera tiré parmi tous les participants à la fin de l'exposition. **Entrée gratuite !**



Frais de retard en congé pour l'été

Dès le 7 juillet, la Bibliothèque allonge ses heures d'ouverture le mercredi et sera maintenant ouverte de 13 h à 20 h! Il vous sera encore plus facile de vous procurer une multitude de livres en tous genres pour agrémenter vos vacances. Oups ! Vous avez oublié de les renouveler ou de les rapporter à la date prévue? Pas de souci, les frais de retard sont en congé pour l'été !

L'abonnement à la Bibliothèque est gratuit pour les citoyens de Valcourt et du Canton de Valcourt. Pour les citoyens des autres municipalités, informez-vous, certaines remboursent l'abonnement. Profitez bien de cette belle saison !

À la découverte du parc

Le Centre culturel a la chance d'être entouré d'un splendide parc. Connaissez-vous son histoire ? Parcourez les sentiers de celui-ci et découvrez au fil de votre promenade différentes anecdotes sur ce qui vous entoure en prenant en photo les codes QR installés au fil de votre chemin ! Apprenez-en plus sur les débuts du parc, l'architecture du Centre culturel, les œuvres d'art extérieures et quelques essences d'arbres présentes. Saviez-vous que 155 érables argentés ont été plantés afin de former une ceinture tout autour du terrain du parc dès 1968, soit les tout débuts ? Grâce à cette nouvelle activité, vous ferez des découvertes insoupçonnées !



Retour du club d'été TD

Il est encore temps d'inscrire vos enfants au Club de lecture d'été TD! Tous les enfants sont invités à s'y inscrire lors de leur venue à la Bibliothèque. Ils recevront gratuitement des autocollants du Club et un carnet pour noter leurs lectures. De plus, ils pourront participer au concours hebdomadaire pour gagner un livre ou un jeu. Il suffit d'emprunter des livres identifiés au thème du Club! Aussi, sur le site Web du programme, les jeunes pourront participer à de nombreuses activités : se créer un carnet virtuel, voter au duel des livres, répondre à la question quiz, voir des ateliers et des séances de lecture avec les artistes du club, et encore plus! Finalement, un Sentier des contes a été installé à l'extérieur du Centre culturel près de l'entrée principale. Présentée sur de petits panneaux, l'histoire Les hauts et les bas d'Amanda, de l'auteure et illustratrice canadienne Ashley Spires y est mis en vedette. Chaque panneau correspond à une page du livre que les jeunes pourront s'amuser à découvrir! Passez faire un tour!

L'école au grand air

Les élèves de l'école secondaire de l'Odysée peuvent maintenant faire leurs cours dehors grâce à l'instauration d'une nouvelle classe sous les grands érables devant l'établissement, et ce, depuis le vendredi 14 mai.

« La classe du Saule » était très demandée depuis le début du printemps et les élèves aiment bien travailler au grand air, c'est pourquoi le Projet Carboneutre désirait instaurer de nouvelles classes faciles d'accès et conviviales, afin de répondre à la demande. Des tables à pique-nique et des parasols ont ainsi fait le bonheur des jeunes qui peuvent maintenant les utiliser autant sur les heures de cours que lors des pauses. « C'est très agréable de voir les élèves profiter des installations et travailler à l'extérieur, en compagnie de leur enseignant(e). Ils ont l'air bien, je crois qu'ils apprécient vraiment l'initiative. » Marie-Claude Farrell, directrice de l'école.

Dans ce même esprit de sortir les classes, les membres du Projet Carboneutre ont aussi acquis des chaises pouvant être déplacées vers des endroits au choix des enseignants afin de faire des apprentissages dans un endroit plus près de la nature.

Par ailleurs, une troisième classe extérieure verra le jour avant la fin de la présente année scolaire, ce qui permettra d'avoir cinq cours donnés simultanément à l'extérieur, harmonisant interaction avec la nature et apprentissage scolaire pour les élèves. Fort de cette expérience, un amphithéâtre extérieur est également en cours de construction et sera opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire. Vous pouvez suivre les activités de l'école secondaire l'Odysée et du Projet Carboneutre via la page Facebook de l'établissement.

Marie-Josée Proulx
Enseignante en science et technologie
Membre du Projet Carboneutre

Le Tournoi de golf Odysée/Chanterelle reporté en septembre

L'édition 2021 du tournoi bénéfice des fondations de l'Odysée et de la Chanterelle sera de retour pour sa 11^{ème} édition après une pause d'un peu plus d'un an.

On a pris la décision de tenir la prochaine édition le dimanche 26 septembre, dans le but d'avoir moins de restrictions liées à la COVID.

Merci de noter cette date à votre agenda. Les détails (tarifs, heures de départs et formule) seront dévoilés au cours de l'été.

On reviendra possiblement à notre ancienne date (mi-juin) pour l'édition 2022.

Stéphane Bernier,
Éducateur physique et responsable des sports,
École secondaire de l'Odysée



Toute personne qui désire s'inscrire aux activités de l'université du troisième âge doit le faire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne, au www.USherbrooke.ca/uta/valcourt. Les cours auront lieu les mardis du 21 septembre au 19 octobre, de 9 h à 11 h 30 à l'exception du mardi 28 septembre, de 13 h 30 à 16 h. Les droits de scolarité sont le 70 \$. Le tout se déroulera à la Salle Communautaire de Valcourt au 820, rue Saint-Joseph. Pour information: 819 821-7630

OUVERTURE D'UNE CLASSE DE MATERNELLE 4 ANS

À L'ÉCOLE DE LA CHANTERELLE

À compter de la prochaine rentrée scolaire, l'école primaire de la Chanterelle aura une classe de maternelle 4 ans à temps plein.

- **Vous habitez dans le secteur de l'école?**
- **Vous souhaitez inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans?**

Le certificat de naissance grand format délivré par le *Directeur de l'état civil* doit obligatoirement être présenté lors de l'inscription.

* Prendre note que le programme se donnera à condition d'avoir le nombre d'inscriptions nécessaires pour former un groupe.

École primaire de la Chanterelle

1100, rue du Champêtre, Valcourt

450 532-2488

chanterelle@csgdessommets.qc.ca

Pour être admis à la
maternelle 4 ans,
l'enfant doit être âgé
de 4 ans avant le
1^{er} octobre 2021.

De plus, certains
critères s'appliquent.



Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec

Parc Camille Rouillard

C'est le mercredi, 30 juin qu'a eu lieu l'inauguration de la nouvelle place centrale au parc Camille Rouillard. Vous pouvez maintenant y admirer une sculpture de monsieur Rouillard, réalisée par l'artiste et citoyenne de la Ville, madame Andrée Marcoux. Également, vous pouvez y retrouver les briques peintes par la population, cet hiver. Une mosaïque colorée a été créée par l'équipe des travaux public afin de souligner le 10^e anniversaire du décès de celui qui a été le plus longtemps maire de Valcourt, soit durant 26 ans, Camille Rouillard. Nous souhaitons remercier l'ensemble de la population qui a répondu présente au moment de peindre les briques, le résultat final est à couper le souffle!



Action sport vélo de valcourt, votre référence été comme hiver!

Action Sport Vélo vend des équipements de sport usagés et neufs tout au long de l'année. Que ce soit pour vos sports d'été ou d'hiver, visitez Action Sport Vélo afin de vous procurez tous les articles dont vous avez besoin.

Pour les sportifs d'été :

Souliers de soccer, souliers de baseball, gant de baseball, raquettes de tennis et de badminton, veste de sauvetage, sac de golf, patins à roues alignées, casque de vélo, souliers de football, vélos pour enfants, adolescents et adultes et bien plus!

Sportifs d'hiver :

Bâtons de ski, bottes de planche à neige, bottes de ski, casque de hockey, patins à glace (Reebok, Bauer, etc.), protège-lames, skis de fond, skis alpins (Rossignol, Salomon, etc.) , équipement complet de hockey et bien plus!

Vos dons sont acceptés tout au long de l'année!

Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit. Service courtois, chaleureux et professionnel!



**TOUS LES JEUDIS
DE 15H À 18H**

DE JUIN À SEPTEMBRE 2021

VENEZ DÉCOUVRIR VOS PRODUCTEURS LOCAUX

DÈS LE 24 JUIN

AU PARC CAMILLE-ROUILLARD

coin des rues Desranleau et Saint-Joseph, Valcourt

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Tél. : 450-532-2030

Courriel : marchedevalcourt@gmail.com

 [Marché public de Valcourt - www.marchepublicdevalcourt.ca](http://www.marchepublicdevalcourt.ca)

HORAIRE DES BAINS LIBRES PISCINE MUNICIPALE

**Lundi au vendredi
15h00 à 18h00**

**Samedi et dimanche
13h00 à 19h00**

Tarif à l'entrée:

2\$/enfant de moins de 14 ans

4\$/personne de plus de 14 ans

Félicitations à nos finissants!

La communauté Valcourtoise est très fière de votre persévérance! Malgré tous les changements qui sont survenus en cours d'année, vous avez su vous adapter et faire preuve d'ingéniosité pour vous motiver jours après jours!

Les élus et les employés municipaux de la Ville de Valcourt vous souhaitent un bel été, que vous avez bien mérité! Bravo!

Finissants 2020-2021



Ares Charrier-Arthois



Sébastien Olivier



Bouamrane Rosalie



Boudhriane Jodé



Brian Gagnier



Gabriela Etienne



Cherry Maya



Daria Marguerite



Doyen Abella



Douroum Nabella



Dawid Cedric



Favreau Anthony



Ferdinand Laureano



Fréhanne Jacob



Fréhanne Olivier



Gagnon Malik



Gagnon Vincent



Gémmeau Valère



Giguère Olivier



Larosa Magimmo



Laroux Yoann



Lagardeur Morane



Landry Vicky



Laplante Antoine



Lecarré Dimitry



Lecarré Maïs



Ledoux Dave



Longin Léa



Madgen Thomas



Marinneau Nathan



Paquette Léa



Pierre Simone



Poulin Sabrina



Ratté Dominique



Roberge Arielle



Sarrucy Xavier



St-Laurent Nathan P.



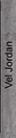
Thibault Mylene



Trudeau-Scottie Ludovick



Vallancourt Maryka



Vallancourt Maryka